



LA CHAPELLE
SUR ERDRE

Conseil Municipal du 24 juin 2024

Espace Culturel Capellia, E. Salle Piaf - 19 h

COMPTE RENDU SOMMAIRE

PREND ACTE DES DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE AU TITRE DES COMPETENCES QUI LUI SONT DELEGUEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL (ARTICLES L 2122-22 et L 2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES)

APPROUVE la désignation de Monsieur Maxime JULIENNE, référent déontologue des élus de la commune de La Chapelle-sur-Erdre et approuve les modalités d'exercice de ses missions et de rémunération

PREND ACTE du bilan de l'action foncière 2023

APPROUVE le projet de transfert à Nantes Métropole de parcelles de voirie et accessoires

APPROUVE la signature de la convention de passage domaine public non routier sur l'emprise des chemins ruraux N°132 et 133, PARCELLE ZD 22, pour l'alimentation du pylône de communication radioélectrique du Tertre

APPROUVE la signature de la convention de servitude de tréfonds avec ENEDIS de la parcelle AZ 101 allée des Mûriers

APPROUVE la signature de la convention de servitude de tréfonds avec ENEDIS de la parcelle ZL 16 aux Harmonières

APPROUVE la signature de la convention entre la Ville et l'INSEE pour la réalisation de l'enquête famille en 2025

APPROUVE la rétrocession à la Ville de parcelles non bâties situées à Mouline dans le cadre du Programme d'action foncière Habitat Nantes Métropole

APPROUVE la signature de la convention de restauration et d'entretien du Bas-marais de la Gandonnière

APPROUVE la modification du plan de lutte contre le frelon asiatique par le principe de prise en charge à hauteur de 50% du montant de la prestation de destruction des nids de frelons asiatiques et l'acquisition et le suivi de pièges complémentaires des fondatrices de nids

APPROUVE la signature de la convention pour l'établissement d'un refuge pour les chauve-souris sur le toit de la nef de l'église

APPROUVE les termes de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec Nantes Métropole dans le cadre du projet Etoile Verte

APPROUVE les termes de la convention entre Nantes Métropole et la Ville de La Chapelle-sur-Erdre définissant les modalités de mise en œuvre du Contrat local des solidarités 2024-2027

PREND ACTE du rapport d'activité 2023 du CLIC Orvault-La Chapelle-sur-Erdre

APPROUVE le remboursement des spectateurs du spectacle « Les Arroseurs Arrosé-e-s » suite à l'annulation du spectacle du 23 février 2024

APPROUVE la modification de la classification des tarifs de la saison culturelle 2024/25

APPROUVE l'invitation de 22 personnes (11 jeunes ambassadeurs + accompagnateur) sur le spectacle *Le cabaret extraordinaire Plein feu*

APPROUVE la mise à disposition gratuite de l'espace culturel Capellia aux structures scolaires de La Chapelle-sur-Erdre

PREND ACTE des tarifs horaires appliqués par le Conseil Départemental et approuve la contribution prévisionnelle du Conseil Départemental

PREND ACTE du programme de projet de cuisine centrale mutualisée, **APPROUVE** l'augmentation de capital social de la SPL « Erdre Cens Chézine Restauration Durable » et l'octroi par la Ville de La Chapelle-sur-Erdre d'une avance en compte courant d'associé au bénéfice de la SPL

ADOpte le nouveau règlement intérieur pour les prestations municipales concernant les enfants âgés de 3 à 11 ans

APPROUVE la signature de convention de partenariat "Espace sans tabac" avec le Comité Loire-Atlantique de la Ligue Nationale contre le cancer aux abords des groupes scolaires publics et établissements municipaux d'accueil du jeune enfant

APPROUVE la modification des modalités de l'astreinte au service Action sociale / CCAS

APPROUVE les modalités d'attribution des avantages en nature "repas" pour les agents dont les fonctions le nécessitent

APPROUVE les conditions d'attribution de véhicules communaux dans le cadre de l'exercice de certaines fonctions

APPROUVE le recours au contrat d'apprentissage et à la conclusion de 2 contrats dès la rentrée scolaire 2024

APPROUVE le renouvellement de la convention avec le collège Le Grand Beauregard et le Conseil Départemental de Loire-Atlantique pour la restauration des agents municipaux

ADOpte les modalités d'indemnisation des travaux supplémentaires pour élections

APPROUVE la modification du tableau des emplois et des effectifs

APPROUVE le rapport de la CLECT du 17 avril 2024 sur les transferts d'équipements d'intérêt métropolitain à Nantes Métropole

APPROUVE la demande de subvention pour le projet de restructuration du complexe sportif Bourgoin-Decombe – stade de rugby

APPROUVE l'actualisation des tarifs de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure au 1er janvier 2025

APPROUVE le compte de gestion 2023 de la Ville établi par le Service de Gestion Comptable de Saint-Herblain

APPROUVE le Compte administratif 2023 de la Ville

APPROUVE la Décision Modificative n°1 au budget principal de la Ville

APPROUVE la rectification du montant de subventions au Badminton Club de L'Erdre et à Erdre Basket Club pour l'année 2024

Fait à La Chapelle-sur-Erdre, le 25 juin 2024

**Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services,**



Charles-Henri HERVE